

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: - (1992)
Heft: 45

Artikel: Les blancs suisses se coulent dans la faille
Autor: Petit-Pierre, M.-C.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-848130>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Déjà terrassés par la crise, les constructeurs suisses sont-ils achevés au nom de leur protection de l'environnement qui exige des études d'impact avant toute construction d'envergure ? Certains l'affirment, qui soulignent les millions et la perte de temps engloutis par ces études. "Un fétu de paille comparé aux factures globales", répondent les bureaux d'étude. Le Département de l'énergie, des transports et des communications le confirme : sur les 14,9 milliards de frs.s. prévus pour la construction des nouvelles lignes ferroviaires à travers les Alpes (NLFA), on estime au maximum à quelques dizaines de millions le coût de toutes les études d'impact.

Pas si chères, mais lourdes à digérer

Les millions des études d'impact

Le bureau d'études lausannois Urbaplan a été chargé de coordonner un groupe de travail pour étudier l'impact sur l'environnement qu'auront les 34 kilomètres de l'autoroute N1 entre Yverdon et Avenches. Pour cela, 12 experts ont été occupés pendant 3 ans. Parmi eux, un géologue, un ingénieur du trafic, un biologiste, un forestier et un paysagiste, sans oublier les spécialistes de l'air, du bruit et de l'évaluation des risques. La facture se monte à 1,8 million de francs. Mais chaque kilomètre coûte en moyenne 50 millions...

Fred Wenger, un des patrons d'Urbaplan, explique que jusque dans les années 70, le critère principal pour évaluer un projet était son prix. "Aujourd'hui, la dimension écologique est aussi importante. Il s'agit de comparer les coûts environnementaux, financiers, sociaux, pour réaliser le projet le meilleur de tous ces points de vue."

L'ordonnance sur les études d'impact date de 1989. Elle impose ces études avant toute installation nouvelle d'une certaine importance : routes et voies ferrées, bien sûr, mais aussi parkings, centres commerciaux, usines, canons à neige ou ports de plaisance. Suivant l'importance du projet, les études durent des mois, voire des années, contribuant à gonfler la facture globale. Ce qui fait grincer les maîtres d'œuvre : sont-elles bien nécessaires ? Comment juger de l'honnêteté des experts ?

Des études au service de qui ?

Beat Plattner, ancien chef du service de l'aménagement du territoire à l'Etat du Valais et directeur d'un bureau d'études à Sion, admet que cette législation est difficile à accepter pour le maître d'œuvre privé : "On lui demande de payer un défenseur des intérêts opposés, on le force à publier un rapport critique et ainsi de faciliter la vie aux opposants du projet. Ensuite, il doit tenir compte d'aspects sans intérêt pour lui, qui font renchérir son projet sans forcément l'améliorer". Mais il ajoute : "Lorsque l'étude est menée dès les premiers pas d'un projet, elle contribue souvent à trouver des solutions techniques. Comment compter ce qui relève de la conception et ce qui relève de l'impact sur l'environnement ?"

Il est conscient des deux écueils principaux qui menacent les études : une attitude trop protectrice de l'environnement au détriment des avantages qu'un projet apporte à la société des hommes ; ou, au contraire, celle qui veut trop plaire au maître d'œuvre.

Un autre défaut peut affecter les bureaux d'études : la spécialisation. Par exemple, lors de la construction d'une carrière dont l'accès passe à travers un village : "Si l'étude est confiée à un géologue, il répondra que la montagne ne va pas descendre, mais ne verra pas que c'est laid et que le passage des camions empoisonnera la vie des habitants. L'urbaniste en revanche verra les nuisances, trouvera une solution, mais oubliera peut-être que la montagne peut s'écrouler."

Contre cela, une solution : l'association de bureaux aux spécialisations multiples.

Un tabou stupide

Les fonctionnaires chargés d'évaluer les études d'impact font, en général, confiance aux experts. Si certains bureaux ont voulu profiter de la situation, ils ont vite disparu : "Il y a quand même des normes légales. Et la tâche des autorités est de peser les intérêts en présence", affirme-t-on à Berne. Pierre Chausson, responsable de la protection des eaux au service vaudois de l'environnement, est catégorique : "L'utilité des études d'impact est indéniable. Elles ne

sont pas chères du tout si on les met en rapport avec les coûts. C'est vrai qu'elles prennent du temps, donc de l'argent. Mais elles évitent bien des ennuis."

Loredana Beretta, qui coordonne les études des projets fédéraux à l'Office fédéral de l'environnement, ajoute : "Le prix des études d'impact est un tabou. C'est stupide ! Dans de nombreux cas, le constructeur, c'est l'Etat, cantons ou Confédération. Il est juste qu'il se donne les moyens d'appliquer les lois qu'il a édictées. C'est le peuple qui a voté l'initiative de Rothenturm pour protéger les marais !" ■

La longue étude d'une ligne CFF

Les CFF sont de grands consommateurs d'études d'impact. Ueli Stöckli, ingénieur en trafic et membre de l'état-major de Rail 2000, prend comme exemple le nouveau tronçon de 45 kilomètres entre Mattstetten et Rothrist, dans les cantons de Berne, Soleure et Argovie. "L'étude d'impact a duré 2 ans. Son coût représente 10 à 15% du coût global, qui se monte à 1,5 milliard. La moitié des rapports d'impact coûtait déjà 2,5 millions !" Cette étude a mobilisé l'activité de spécialistes dans une douzaine de domaines : l'eau, l'air, le bruit, les vibrations, le sol, la faune, la flore, l'agriculture, la forêt, les sites, l'habitat et les loisirs. Les experts mandatés par les CFF ont sondé les ruisseaux, noté les passages du gibier, comp-

té les chauves-souris, fait des relevés archéologiques, arpenté les terres agricoles, recensé tous les bancs publics le long de la future ligne. "Nous avons refait des chemins pédestres, construit des tunnels pour le gros gibier. Pour les crapauds ou les hérissons, nous nous sommes contentés de tubes sous la voie ferrée." "Le projet était fait sur le mode de la "planification ouverte" : cela signifie que nous avons eu au moins 120 séances avec les 35 communes concernées !, s'exclame l'ingénieur CFF, encore exténué. Hélas, nous n'avons pas trouvé de consensus. Si ce projet est mis à l'enquête en cette fin d'année, le premier tronçon pourrait être approuvé dans deux ans et les travaux commencer en 1995..." ■

Les blancs suisses se coulent dans la faille



Les Américains vont-ils se décider à boire du vin suisse ?
Montage : Chr. Meier

Les Américains vont-ils se décider à boire suisse ? Leur menace d'une surtaxe de 200% à l'importation des vins blancs en provenance de la Communauté Européenne ouvre des perspectives aux producteurs suisses. Depuis trois ans, les exportateurs suisses ont une antenne à New York, la Swiss Wine Information Council. Tout en déplorant l'actuelle guerre du GATT, cette organisation affirme : "Les Américains considèrent le blanc suisse comme un vin haut de gamme. L'incertitude actuelle du marché ouvre une porte à nos importations".

La Suisse est solidaire de ses hypothétiques partenaires européens dans le conflit qui les oppose aux Etats-Unis. Toutefois, la menace d'une taxe de 200% sur

les vins blancs de la Communauté lui donne un regain d'intérêt pour le marché américain. Comme en témoigne Pierre Guburan qui représente "l'ABC wine producers association", soit 250 vignerons vaudois : "Lorsque j'ai eu connaissance des menaces américaines, j'ai immédiatement contacté le Swiss Wine Information Council à New York, afin qu'il me donne des adresses d'importateurs susceptibles de s'intéresser à nos vins. Depuis deux ans, nous essayons d'exporter, particulièrement en Allemagne. Mais il y a beaucoup de Suisses aux Etats-Unis, c'est un marché à prendre."

Condamnés à exporter

Les producteurs suisses sont condamnés à intensifier leurs exportations pour compenser la

Nouvelles cantonales

Nouvelles cantonales

BERNE

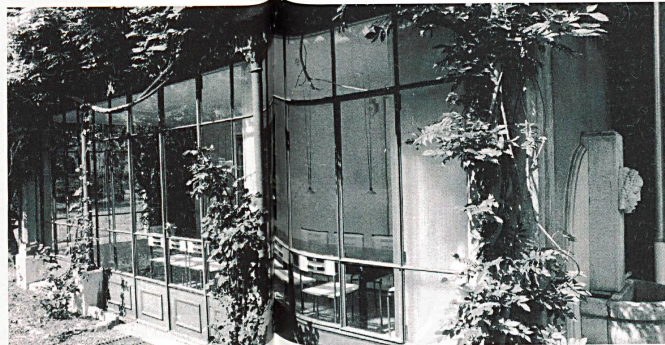
Série noire

Panique à Berne : une bombe explose dans une consigne installée dans le hall central de la gare de Berne, sans toutefois faire de blessés. Rien ne laissait présager cet attentat, et personne n'a revendiqué cette explosion par la suite. Mais, à peine deux heures et demie après, la gare de Thoun recevait une menace d'alerte à la bombe, par un appel téléphonique anonyme. Evacuation de la gare, fouille systématique, rien. Le même scénario se produit le lendemain à la Chaux-de-Fonds. Là encore, un appel téléphonique anonyme prévient la police qu'une bombe a été déposée à la gare. De nouveau on évacue la gare, on la passe au crible, en vain. Moins d'une heure plus tard, c'est au tour de la police vaudoise de recevoir le même genre d'appel. Celle-ci déploie son arsenal, chiens renifleurs et matériel de détection compris. Avec le même résultat : aucune bombe n'est trouvée. Pour l'instant, la police avoue son ignorance. Dans le cas de l'attentat de la gare de Berne, l'enquête a été confiée au Ministère public de la Confédération et à la police municipale bernoise et il faudra attendre un certain temps avant que ne soient connus les premiers résultats de l'enquête. Quant aux autres "attentats", il est tout à fait possible qu'ils soient le fait de très mauvais plaisants.

GENEVE

Pro-Helvetia à Genève

La fondation Suisse pour la culture (fondation fédérale de droit public, entièrement financée par le gouvernement fédéral) jette une tête de pont en Suisse romande. Jusque-là, son seul et unique si-



Le pavillon de Pro-Helvetia à Genève.
Photo : Roger Wehrli

ge était à Zurich. Depuis septembre dernier, elle s'est installée aussi dans la villa Baron, à Carouge, au 45, chemin Subilia. La nouvelle antenne romande aura en charge une partie du département "Réseaux", qui regroupe l'ensemble des échanges culturels Suisse/Etranger. A Carouge sont traitées les sections "Accueil" et "Présences culturelles suisses à l'étranger" de ce département.

"Accueil" gère les échanges entre personnalités de la vie culturelle suisse et étrangère. "Présences culturelles" a pour tâche de mieux faire connaître la vie culturelle suisse à l'étranger. Car, outre les activités permanentes du centre culturel suisse à Paris, Pro-Helvetia finance un certain nombre de manifestations suisses dans les villes européennes (ainsi les manifestations culturelles organisées à Marseille en 1991, pour le 700ème anniversaire de la Confédération). Aux deux secteurs d'activité cités, dirigés par Maryse Etter ("Accueil") et Victor Durschli ("Présences") s'adjoint un département de relation de presse (Pro-Helvetia veut intensifier ses rapports avec la Suisse romande) chargé également d'examiner les requêtes (*) et d'aider les requérants : tâches difficiles pour Didier Loigny qui, jusque-là, gérait la publication de

Ars Helvetica, une série de 13 volumes consacrés à la culture helvétique.

(*) Outre la publication d'une multitude de brochures sur les sujets culturels les plus divers, Pro-Helvetia soutient, avec les moyens dont elle dispose, un grand nombre de projets dans tous les domaines artistiques (expositions, théâtre, ballet, aide à la publication, bourse pour les écrivains, financement de publication de premières œuvres, de traduction, voir la remarquable collection CH, soutien de revues ...). Les requêtes sont examinées à Zurich par le conseil de la Fondation (35 membres bénévoles). Pro-Helvetia a été créée en 1949 et emploie actuellement 35 personnes.

NEUCHÂTEL

Un notaire

Jean-Marc Vuithier, notaire à Neuchâtel, ne pourra plus exercer pendant trois mois. Coupable de "négligence", il a été sanctionné par le Gouvernement qui a décidé de lui retirer son sceau : lors d'une transaction immobilière, il a notifié à tort qu'une somme de 60.000 frs.s. avait été versée. En quelques mois, c'est le troisième notaire à être frappé d'interdiction d'exercice de sa fonction, l'un d'entre eux ayant

VAUD

Les grosses fortunes mises à contribution

La Gauche et les écologistes viennent de proposer au Grand Conseil l'introduction d'une "contribution de solidarité". Plus exactement, il s'agit d'une surtaxe progressive sur l'impôt sur la fortune, imaginée par l'écologiste Luc Recordon. La majoration prévue est de 10% dès 100.000 frs.s. et par tranche de 100.000 frs.s. supplémentaires, jusqu'à 100% pour un million. Ainsi, une personne disposant d'une fortune de 100.000 frs.s., qui paie actuellement 122,50 frs.s. au titre de l'impôt sur la fortune, verserait 12,25 frs.s. de plus. La personne qui elle, posséderait un million de frs.s. (elle verse actuellement 3.270 frs.s. au titre de l'impôt sur la fortune), verrait son impôt augmenter de 1.635 frs.s. Cette proposition, estimée nécessaire - les mesures d'économie envisagées par le Conseil d'Etat ne suffisent pas, il faut trouver de nouvelles recettes -, par le bloc des socialistes, écologistes, pistes et verts alternatifs, serait maintenue le temps de la crise. Reste à savoir si le Conseil d'Etat acceptera cette proposition. En cas de refus, la gauche annonce déjà le lancement d'une initiative populaire pour faire accepter ce projet dont on estime qu'il rapporterait quelque 50 millions de frs.s. de recettes supplémentaires.

ZURICH

Opposition du Législatif de la Ville de Zurich à l'ouverture de nouveaux "Platzspitz"

Neuf mois après la fermeture du Platzspitz, le problème de la drogue à Zurich subsiste. Pour y remédier, les Verts et les alternatifs avaient proposé l'ouverture

de "petits Platzspitz", des scènes où, de nouveau, trafic et consommation auraient été tolérés. Le postulat a été refusé par le Parlement zurichois qui, bien que conscient de l'échec de la politique actuelle contre la drogue, ne veut cependant pas prendre le risque d'attirer plus de drogués. Pourtant cet été, Emilie Lieberherr, responsable des affaires sociales de Zurich, avait déjà soumis le même genre d'idée. Reprise par les Verts et les Ecolistes, elle aurait, d'après eux, l'avantage de dénouer une situation difficile. En effet, le milieu de la drogue s'est installé dans les arrondissements 4 et 5 de la ville, rendant la vie insupportable à ses habitants. La création de deux ou trois scènes ouvertes permettrait de canaliser le trafic et la consommation et d'avoir l'oeil sur le milieu. Enfin, prévention du sida et contacts avec les toxicomanes seraient facilités. L'ensemble du bloc bourgeois et les socialistes se sont opposés à cette proposition. L'ouverture de ces scènes ne ferait que rendre Zurich plus attractive pour les drogués et les trafiquants. De plus, la Municipalité se retrouverait dans le rôle peu enviable de "prctectrice" du trafic de drogue. Joseph Estermann, maire de Zurich, estime d'autre part que le milieu de la drogue ne se comporte pas toujours comme on le désire et l'ouverture des scènes ouvertes ne garantit en rien la disparition du trafic en dehors de ces places autorisées. En revanche, les parlementaires ont accepté un postulat qui invite la Municipalité à demander l'autorisation du canton pour les projets de remise contrôlée de stupéfiants (morphine, amphétamine et cocaïne), ceci en plus des essais de distribution d'héroïne prévus par la Confédération.

libéralisation des importations de vin blanc prévue pour 1995. Actuellement, la Suisse importe 6.500.000 litres de blanc, mais cela devrait alors augmenter. "Ces litres étrangers prendront la place de la production indigène, commente Frédéric Rothen à l'Office Fédéral de l'Agriculture (OFAG). Nous avons deux possibilités : diminuer notre production ou exporter. Actuellement nous exportons plus d'un million de litres, il faudrait au moins doubler ce chiffre. Aux Etats-Unis les possibilités sont là. Et c'est peut-être le moment de forcer sur nos exportations pour prendre plus de place. Mais il ne faut pas se leurrer. Nous sommes les petits nouveaux sur ce marché alors que les Français se battent depuis longtemps.

Chardonnay contre chasselas

Les vins français importés par les Etats-Unis sont de type chardonnay, porteurs d'un arôme très lourd. En revanche, les blancs suisses, des chasselas, sont plus légers et se conservent moins longtemps. François Cordonier, président de la Fédération romande des vignerons, insiste sur l'effort de marketing à faire pour imposer un produit aussi différent de celui auquel les Américains sont habitués. Le fond viticole suisse, géré par la Confédération et alimenté par les importateurs, contribue à la promotion de l'exportation avec 2 millions sur les 60 millions qu'il a en caisse.

Qualité suisse

"Nous sommes dans l'obligation de trouver un créneau pour écouler notre production, affir-